

Prise en charge des systèmes avancés de surveillance de la glycémie



Contexte

La surveillance de la glycémie donne aux personnes atteintes de diabète des renseignements plus complets sur leur taux de glucose dans le sang, ce qui peut avoir une incidence sur les décisions de traitement à court terme et à long terme, et améliorer les résultats en matière de santé. Cela peut aider à repérer une baisse du taux de glucose, et ainsi de réagir de façon appropriée et opportune afin d'éviter la survenue d'un épisode d'hypoglycémie (chute du taux de glucose).

Cela peut également fournir des indications en amont de la survenue d'un épisode d'hyperglycémie (élévation du taux de glucose) au cours de la journée. Il est ainsi possible d'adapter le traitement, l'activité et l'apport alimentaire en conséquence afin de contribuer à maintenir le taux de glucose dans les limites prescrites, et de réduire l'hémoglobine glyquée (A1C) et les risques de complications à long terme, comprenant notamment l'insuffisance rénale, la cécité et l'amputation.

Il y a peu de temps encore, la méthode classique de mesure du taux de glucose consistait à prélever une goutte de sang par une piqûre au doigt afin d'obtenir une valeur à l'aide d'un lecteur de glycémie. Cette méthode est appelée l'auto-surveillance glycémique (ASG). Pour certaines personnes, l'ASG présente des inconvénients, notamment la douleur de la piqûre au doigt (qui peut être répétée plusieurs fois par jour dans le cadre de l'insulinothérapie), et le caractère moins complet des renseignements obtenus sur les fluctuations du taux de glucose.

Les systèmes avancés de surveillance de la glycémie ont le potentiel d'améliorer la gestion de la glycémie et la qualité de vie des personnes atteintes de diabète, leur apportant ainsi des bénéfices physiques, sociaux, émotionnels et fonctionnels. Il existe actuellement deux systèmes avancés de surveillance de la glycémie à la disposition des Canadiennes et des Canadiens : (1) le système de surveillance du glucose en continu (SGC), et (2) le système flash de surveillance du glucose (SG).

Un système de SGC est un appareil portable qui peut être proposé aux personnes atteintes de diabète de type 1 et de type 2 afin d'améliorer la gestion de la glycémie et de réduire le risque d'hypoglycémie¹. Un système de SGC comprend un petit capteur jetable qui est placé sous la peau (souvent sur l'abdomen ou sur le bras). Le capteur mesure le taux de

glucose à intervalles de quelques minutes et envoie ces valeurs à un transmetteur connecté, et, généralement, à un appareil récepteur distinct, tel qu'un téléphone intelligent. Les valeurs peuvent ainsi être consultées par les patients, les aidants ou les prestataires de soins de santé, même à distance. Cela peut sauver la vie de personnes qui subissent des hypoglycémies nocturnes, et sont ainsi exposées au risque de ne pas se réveiller le matin.

Un système flash de SG est une méthode d'évaluation du taux de glucose qui mesure, affiche et stocke en continu les valeurs du taux de glucose qui sont enregistrées automatiquement. Il peut être utilisé par des adultes (âgés de 18 ans et plus) atteints de diabète de type 1 et de type 2, en fonction de chaque cas¹. Un système flash de SG utilise un capteur de glucose externe relié à un petit filament inséré sous la peau du bras d'une personne. Lorsque le capteur est balayé à l'aide d'un lecteur distinct à écran tactile, il transmet la valeur de glucose et l'historique des huit dernières heures au lecteur. Si la personne atteinte de diabète effectue au moins trois balayages du capteur par jour, à environ huit heures d'intervalle, le système flash de SG peut enregistrer des profils glycémiques sur 24 heures. Un capteur peut être porté de façon continue pendant un maximum de 14 jours.

Enjeux

Alors que les systèmes avancés de surveillance de la glycémie sont inclus dans de nombreux régimes d'assurance santé privés et proposés par l'employeur, la prise en charge publique est inégale au Canada. Au Canada, les systèmes de SGC ne sont pris en charge que par le Yukon, l'Ontario, et par les SSNA au cas par cas; les systèmes flash de SG ne sont pris en charge que par l'Ontario, le Québec, le Yukon, et par les SSNA au cas par cas. Selon la province ou le territoire, la prise en charge est limitée en fonction de l'âge. Le coût élevé des systèmes avancés de surveillance de la glycémie empêche de nombreuses personnes atteintes de diabète de type 1 et de type 2 au Canada d'y avoir accès.

Implications en matière de politiques

Les Canadiennes et les Canadiens qui vivent dans les provinces et les territoires n'offrant pas de prise en charge, ou offrant une prise en charge limitée, ou qui ne remplissent

pas les critères d'admissibilité de leur régime provincial/territorial doivent assumer les frais liés aux systèmes avancés de surveillance de la glycémie, qui représentent un coût annuel de 3 000 à 6 000 \$ pour les systèmes de SGC et de 2 500 \$ pour les systèmes flash de SG. Pour de nombreuses personnes, ce coût est prohibitif. Pour les personnes atteintes de diabète, l'impossibilité d'accéder à ces systèmes représente une occasion manquée d'améliorer leur santé et leur sécurité, d'appuyer les décisions de traitement, d'accroître leur qualité de vie et de réduire les difficultés associées à la prise en charge de la maladie.

Les personnes atteintes de diabète au Canada devraient également avoir accès à l'éducation et au soutien dont elles ont besoin afin de gérer leur maladie par elles-mêmes efficacement grâce aux systèmes avancés de surveillance de la glycémie.

Références

1. Diabetes Canada Clinical Practice Guidelines Expert Committee, Berard LD, Siemens R, Woo V. Monitoring Glycemic Control. Can J Diabetes. 2018 Apr;42 Suppl 1:S47-S53.

Prise en charge des systèmes avancés de surveillance de la glycémie au Canada

Provinces/territoires	Système de surveillance du glucose en continu (SGC)	Système flash de surveillance du glucose (SG)
SSNA	Pris en charge au cas par cas par les SSNA.	Pris en charge au cas par cas par les SSNA.
Yukon	Système de SGC pris en charge à 100 % pour les personnes atteintes de diabète de type 1.	Système flash de SG pris en charge à 100 % pour les personnes atteintes de diabète de type 1.
Nunavut	Pas de prise en charge	Pas de prise en charge
Territoires du Nord-Ouest	Pas de prise en charge	Pas de prise en charge
Colombie-Britannique	Pas de prise en charge	Pas de prise en charge
Alberta	Pas de prise en charge	Pas de prise en charge
Saskatchewan	Pas de prise en charge	Pas de prise en charge
Manitoba	Pas de prise en charge	Pas de prise en charge
Ontario	Prise en charge à 100 % par le POSPH pour les bénéficiaires du POSPH admissibles atteints de diabète, si le système est prescrit par un médecin, un infirmier praticien ou une infirmière praticienne.	Prise en charge du lecteur FreeStyle Libre et de 33 capteurs par an pour les bénéficiaires du PMO qui prennent de l'insuline pour gérer leur diabète, si le système est prescrit par un médecin, un infirmier praticien ou une infirmière praticienne.
Québec	Pas de prise en charge	Prise en charge à 100 % des capteurs FreeStyle Libre par la RAMQ pour les personnes résidant au Québec âgées de 18 ans et plus qui prennent de l'insuline pour gérer leur diabète et qui remplissent les critères d'admissibilité spécifiques. Autorisation requise.
Terre-Neuve-et-Labrador	Pas de prise en charge	Pas de prise en charge
Nouveau-Brunswick	Pas de prise en charge	Pas de prise en charge
Nouvelle-Écosse	Pas de prise en charge	Pas de prise en charge
Île-du-Prince-Édouard	Pas de prise en charge	Pas de prise en charge

Abréviations : Services de santé non assurés (SSNA); système de surveillance du glucose en continu (SGC); surveillance du glucose (SG); Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH); Programme de médicaments de l'Ontario (PMO); Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).